

Résolutions adoptées par la dixième assemblée générale de l'UICN

New Delhi, 1969

16. Les petits félins

Alors qu'une inquiétude généralisée et continue résultant de la situation précaire dans laquelle se trouve un nombre important de grands mammifères, a suscité de nombreuses études sur le terrain de ces mammifères, et

vu qu'il n'existe jusqu'à présent presque aucune information sérieuse sur la situation des petits félins, et qu'un grand nombre d'entre eux sont encore considérés comme des «pestes» et exterminés sans pitié et / ou surexploités commercialement pour leur fourrure, il convient d'accorder une attention particulière aux espèces suivantes qui sont soit très rares soit sur- exploitées:

Très rares: *Felis jacobita Felis guigna Felis marmorata Felis planiceps*

Felis temrnincki tristis

Le seul félin récemment découvert dans l'île Iriomote:

Felis iriomotensis

Felis margarita

Felis margarita thinobius

Felis viverrina

Felis manul

Felis caracal

Fortement surexploités

Felis pardalis Felis wiedi Felis tigrina

Neofelis nebulosa

Felis nigripes

Felis serval

la 10^e Assemblée générale de l'UICN réunie à La Nouvelle-Delhi en novembre 1969

demande que la Commission de Législation et la Commission du Service de Sauvegarde en particulier prennent des mesures afin de promouvoir une législation et son application à l'échelle mondiale pour protéger ces animaux, et afin de développer et de soutenir par tous les moyens possibles des recherches intensives et extensives sur la situation de ces petits carnivores et d'autres carnivores du même genre qui sont un des agents importants de la lutte biologique contre les rongeurs.